



ATSEM : AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES

Date de création : 25/09/2026

Filière : Médico-sociale

Catégorie : C

Cadres d'emplois : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Grade : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe ou 1ère classe

Lieu de travail : Ecole

Temps de travail : 35 h

Horaires de travail : temps de travail annualisé – fermeture du centre aéré 2 semaines aux vacances de Noël – 2 semaines de congés obligatoires pendant les vacances d'été – 5e semaine de congés à poser par l'agent

Missions du poste

MISSIONS PRINCIPALES

Temps scolaire : sous la directive du Directeur / Directrice d'école

- Participer à l'accueil des enfants et des parents ou substituts parentaux avec l'enseignant
- Préparer la salle de classe avant l'arrivée des enfants (installer les ateliers dessins et jeux).
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motricité...)
- Effectuer le pointage dans toutes les classes pour la cantine et transmettre les informations.
- Veiller à la sécurité et à l'hygiène des enfants
- Surveiller la sieste et refaire les lits.
- Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation d'activités pédagogiques
- Assurer la surveillance lors des récréations avec le professeur des écoles.
- Maintenir les locaux (toilettes...) en état de propreté et de fonctionnement (nettoyer et désinfecter si besoin, changer les essuie-mains, le papier WC...).
- Nettoyer les tables, ranger les chaises, remettre en ordre le coin poupées et ranger les jeux.
- Désinfecter les jouets (*périodicité à fixer le cas échéant*).

Temps périscolaire : sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'ACM.

- Encadrer les enfants avant, pendant et après le repas.
- Participer à la surveillance et à l'animation des temps de garderie et/ou des temps d'activités périscolaires.
- Respecter les consignes d'organisation, de sécurité et de fonctionnement définies pour les temps périscolaires

ACTIVITES COMPLEMENTAIRE

- Accompagner l'enseignant pendant les sorties scolaires (préparer la pharmacie et les changes pour les sorties)
- Participer à la préparation de la fête de l'école
- Gérer les stocks de produits d'entretien et de l'armoire à pharmacie

ACTIVITES ACCESSOIRES / SECONDAIRE

- Participer aux activités de l'Accueil Collectif des mineurs – mercredi et vacances scolaires.
- Participer à l'encadrement, à la surveillance et aux activités proposées dans le cadre de l'ACM.
- Participer aux temps de vie quotidienne et aux sorties organisées par l'ACM.
- Respecter le projet pédagogique, les règles de sécurité et les consignes du directeur de l'ACM.
- Signaler au directeur de l'ACM tout incident, difficulté ou situation particulière concernant un enfant

MOYENS MIS A DISPOSITION

- Vêtements professionnels adaptés
- Matériel nécessaire à la préparation des activités
- Produits d'entretien

Spécifications du poste

- Horaires fractionnés avec une amplitude variable en fonction de l'organisation du service et des événements.
- Manutention, gestes répétitifs et postures contraignantes.

Positionnement hiérarchique

SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :

Sur le temps scolaire, le Directeur / la Directrice d'école exerce une responsabilité fonctionnelle pour l'organisation du travail auprès de l'enseignant. Sur les temps périscolaires et ACM, le Directeur de l'ACM exerce une responsabilité fonctionnelle pour l'organisation, l'encadrement et la sécurité des enfants.

ENCADREMENT D'AGENTS :

Oui ☐

Non ☒

Relations internes et externes

RELATIONS INTERNES :

- Collaboration avec les agents de la collectivité (ATSEM, animateur, service technique, cantine, DGS...)
- Echange d'informations avec le Maire et les élus de la Commission Ecole sous réserve d'en avoir informé la DGS.

RELATIONS EXTERNES :

- Relations quotidiennes avec les parents et les enfants
- Collaboration directe et quotidienne avec l'enseignant

Compétences requises

SAVOIRS :

- Connaissance du développement (physique et psychologique) de l'enfant à partir de 2 ans,
- Notions liées aux handicaps,
- Maîtrise des techniques d'hygiène et de sécurité,
- Maîtrise des gestes d'urgence et de secours,
- Connaissance des techniques d'animation et d'éveil de l'enfant
- Connaissance des règles d'hygiène des locaux et de stockage des produits
- Connaissance des gestes et postures de travail à adopter dans le cas de port de charge ou d'entretien des locaux
- Connaissance des projets éducatifs et pédagogiques de l'école ainsi que de l'ACM

SAVOIR FAIRE :

- Rigueur
- Réactivité, notamment dans le cadre de situations d'urgence
- Polyvalence
- Disponibilité

SAVOIR ÊTRE :

- Patience
- Qualités relationnelles
- Sens pratique
- Capacité d'écoute

DIPLÔMES REQUIS : CAP Petite Enfance

le BAFA et/ou le BAFD serait un plus

Environnement de travail

CONSIGNES GENERALES D'HYGIENE, SECURITE ET PREVENTION

Respect des procédures mises en place